

# Les belles fleurs du label

**La commune a accueilli la remise des labels Villes et villages fleuris d'Aquitaine. Elle confirme ainsi son engagement pour une écologie urbaine raisonnée.**



Les services municipaux ont réalisé la pièce centrale à partir de cactées. © Photo PHOTO E. M.

Étienne Millien e.millien@sudouest.fr L'actualité aéronautique et militaire rappelle depuis mercredi aux oubliés que la commune est bien la capitale aquitaine de l'aéronautique. Mais ce n'est pas tout. Hier, la ville était aussi le centre de la vie florale régionale. Elle recevait la remise des labels Villes et villages fleuris, que chaque conducteur identifie grâce aux petites fleurs rouges placées sur les panneaux signalétiques à l'entrée des agglomérations. Mérignac en affiche trois depuis 2008....

L'actualité aéronautique et militaire rappelle depuis mercredi aux oubliés que la commune est bien la capitale aquitaine de l'aéronautique. Mais ce n'est pas tout. Hier, la ville était aussi le centre de la vie florale régionale. Elle recevait la remise des labels Villes et villages fleuris, que chaque conducteur identifie grâce aux petites fleurs rouges placées sur les panneaux signalétiques à l'entrée des agglomérations.

Mérignac en affiche trois depuis 2008. Son engagement envers la nature se manifeste par l'application d'un Agenda 21 et d'une charte paysagère depuis 2012. « Mérignac compte 250 hectares d'espaces verts dont 100 hectares de parcs et jardins, 880 hectares de boisements publics et privés » rappelle Gérard Chausset, adjoint délégué à la transition énergétique, à la mobilité et à l'espace public. Il précise d'ailleurs que « ces espaces verts sont en constante augmentation grâce notamment aux nombreux projets de requalification de voies incluant des plantations d'arbres et d'arbustes, à un programme de plantation de 500 arbres par an, l'ouverture au public du sentier du Peugue et à la création de "jardins comestibles" ». S'ajoute à ces actions l'application d'une politique « zéro phyto », c'est-à-dire l'abandon total de l'utilisation des produits chimiques dans l'aménagement et l'entretien des parcs et des

accotements de voirie. Enfin, la commune compte 90 000 plantes dans les serres municipales et a répertorié 16 000 arbres sur son territoire.

### Qualité de vie

L'obtention du label constitue donc bien une question de qualité de vie plus que d'arrangement floral. Si les critères esthétiques restent présents dans l'attribution des fleurs par l'association Villes et villages fleuris, la démarche est celle d'une labellisation et non d'un concours.

Elizabeth Fournier, responsable du domaine public a rappelé que les espaces verts n'existeraient pas sans les personnels municipaux. Ces derniers étaient d'ailleurs largement représentés pour la remise des distinctions sous l'égide de Régine Marchand, présidente du Comité régional du tourisme. Conseillère régionale mais aussi municipale, elle connaît parfaitement le patrimoine naturel de la commune dont la diversité va de la couleuvre à collier à l'orchidée *Anacamptis laxiflora*, sans oublier, comme l'a rappelé Gérard Chausset « cinq espèces de chauve-souris dont la pipistrelle commune ». Même quand il s'agit d'environnement, l'aéronautique n'est jamais loin...